



TERRITOIRE

Les éleveurs du GIEE de Vallière adoptent la fétuque élevée dans les mélanges pour doper les prairies

Depuis quelques années, l'élévation des températures et les déficits hydriques répétés perturbent les systèmes bovins allaitant herbagers et les rendent vulnérables.

A la suite de la sécheresse 2018 qui a fortement frappé le secteur de Vallière, un éleveur a prononcé cette phrase qui a déclenché une réflexion de groupe : « *Nous devons faire évoluer nos systèmes de production et nous adapter aux aléas climatiques pour ne pas revivre une telle situation de stress que la campagne 2018/2019 a générée* ».

C'est ainsi qu'une dizaine d'éleveurs (déjà habitués à travailler ensemble) a décidé de se regrouper en constituant un GIEE pour faire évoluer collectivement leurs pratiques avec l'objectif d'être moins vulnérables à l'évolution du climat.

Parmi les différents axes de travail, le groupe s'est donné une priorité : le renouvellement de prairies. L'objectif étant de rechercher et de tester des mélanges d'espèces capables de produire du fourrage de qualité, en quantité et avec une bonne pérennité dans un contexte d'aléas climatiques difficiles.



Le groupe d'éleveurs est convaincu que l'agronomie est un des premiers leviers à activer pour s'adapter aux aléas climatiques, donc en parallèle, il travaille sur l'amélioration de la fertilité des sols.

Partant de ce constat, pour déterminer la composition du mélange, il est impératif de décrire la parcelle : ses caractéristiques, la réserve en eau qui est en partie fonction de la texture et de la profondeur du sol et sa fertilité.

Ensuite, pour assembler les espèces susceptibles de bien pousser ensemble, sans se concurrencer dans la parcelle et résister au contexte climatique actuel, il faut respecter quelques règles :

Règle n°1 : mélanger des espèces complémentaires pour éviter toutes concurrences vis-à-vis de l'utilisation des ressources (la lumière, l'eau, l'air et les éléments nutritifs dans le sol...). Les critères utilisés pour sélectionner les meilleures combinaisons d'espèces sont l'architecture de l'appareil aérien et racinaire de la plante (ex. profondeur d'enracinement, port dressé ou gazonnant des feuilles).

Règle n°2 : favoriser la complémentarité des espèces dans le temps, il est indispensable d'associer des plantes qui ont des cycles de croissance différents dans l'année pour viser une bonne répartition de la production dans la saison de végétation.

Règle n°3 : optimiser la valeur alimentaire des prairies en mélange multispèces en incorporant des légumineuses fourragères.

Règle n°4 : sécuriser le mélange face aux différents aléas climatiques, pour cela, il est recommandé de doubler les espèces qui assurent la même fonction et d'intégrer plusieurs variétés par espèces (si une espèce ou une variété n'est pas en condition optimale de croissance, une autre peut prendre le relais).

En s'appuyant sur ces recommandations, les éleveurs ont mis en place des plateformes de démonstration avec différentes compositions de mélanges prairiaux.

La base du mélange est composée de 5 kg de dactyle et 10 kg de fétuque élevée (soit 50% de graine de dactyle et 50 % de graine de fétuque élevée).

Ces 2 graminées sont complémentaires, le dactyle explore les 25 premiers cm du sol pour puiser l'eau et ses nutriments, la fétuque élevée a la capacité d'aller puiser en profondeur en développant son système racinaire.

La fétuque élevée démarre très tôt en végétation au printemps (290°C base 1er février) et, si elle dispose d'eau, elle pousse même en été jusqu'à des températures de 33 à 35 °C.

Le dactyle, moins précoce au printemps (380°C base 1er février), valorise très bien la moindre précipitation, il résiste aussi à des températures élevées et continue à pousser en automne.



Les éleveurs du GIEE de Vallière adoptent la fétuque élevée dans les mélanges pour doper les prairies (suite)

Mélanges semés le **6 septembre 2019** sur **l'exploitation A** et le **14 septembre** sur **l'exploitation B** : P4 est une association, les mélanges multispèces ont été choisis en fonction de la Réserve Utile du sol.

Exploitation	A <i>P1</i>			B <i>P3 P4</i>		
	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Bloc de parcelle	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Réserve en eau (RU) en mm	45	65	75	35	65	65
Dactyle	5 kg (2 variétés)	5 kg (2 variétés)	5 kg (2 variétés)	20 kg	5 kg (1 variété)	5 kg (1 variété)
Fétuque élevée	10 kg (2 variétés)	10 kg (2 variétés)	10 kg (2 variétés)		10 kg (1 variété)	10 kg (1 variété)
RGA (diplo ou tétra ?)	5 kg		5 kg	5 kg	5 kg	
Fléole	5 kg	5 kg	5 kg		5 kg	5 kg
Trèfle blanc	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg	3 kg
Trèfle violet	2 kg	2 kg	2 kg		2 kg	2 kg
Luzerne		5 kg				5 kg
Récolte C1 17 /05/2020 (en t MS/Ha)	3.99	2.77	3.34	2.57	4.87	4.87
Récolte C2 8 /07/2020 (en t MS/Ha)	3.45	5.22	5.24	3.80	4.05	3.97
C1 + C2 (en t MS/Ha)	7.44	7.99	8.58	6.37	8.92	8.84
Pâture (en t MS/Ha)	2	2	2	2	2	2

Premiers enseignements tirés de la première année d'exploitation :

- Compte-tenu de l'année climatique, de très bons rendements sur les différents blocs de parcelle.
- La fétuque élevée, par sa «sociabilité» en mélange vis-à-vis des autres espèces, est une espèce de premier choix pour constituer des prairies productives une bonne partie de l'année.
- En condition de précipitation limitante, le mélange des blocs P1 et P3 étant le même, c'est la disponibilité en eau qui explique la différence de rendement en

coupe 2, la fétuque élevée étant capable d'aller chercher l'eau en profondeur.

- Dans les mélanges des blocs P2 et P6, le ray-grass-anglais, peu résistant aux fortes températures a été remplacé par de la luzerne, cette dernière intégrée au mélange à raison de 5 kg / ha a des difficultés à s'implanter, elle est peu présente. Par contre, le fait de ne pas mettre de ray-grass, plante agressive à l'installation, permet aux trèfles violet et blanc de se développer abondamment grâce à la lumière.

- Une bonne fertilité du sol favorise l'implantation de la prairie : un Ph voisin de 6, un sol correctement pourvu en P et K, la disponibilité en phosphore étant le gage d'un bon enracinement.

Après une bonne implantation et des rendements élevés en première année, il faudra évaluer la pérennité des différentes espèces dans le mélange.

Pascal DEVARS
Conseiller territorial,
antenne d'Aubusson
05 19 37 00 35